



Maxence Crigny est juriste (en attente de prestation de serment au Barreau de Paris) et membre du département Corporate de Cohen & Gresser.

Maxence conseille des clients sur un large éventail de questions de droit des sociétés, notamment en matière d'opérations de *venture capital*, de fusions-acquisitions, d'opérations de private equity, de gouvernance d'entreprise et de droit des sociétés général.

Avant de rejoindre le cabinet, Maxence a acquis une expérience au sein de cabinets d'avocats de premier plan et de directions juridiques d'entreprise, où il est intervenu sur des opérations de fusions-acquisitions, des investissements en private equity, des restructurations de groupes, des levées de fonds et des problématiques liées aux fonds d'investissement.

Maxence a suivi sa formation d'avocat à l'École de Formation Professionnelle des Barreaux (EFB). Il est titulaire d'un Master 2 Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise (DJCE) de l'Université de Caen ainsi que d'un Mastère Spécialisé Juriste Manager International de l'emlyon business school.

Il parle couramment le français et l'anglais.

Maxence Crigny
Juriste, Paris

+33 1 53 53 44 72
mcrigny@cohengresser.com

Practice Areas
Corporate

Formation
École de Formation Professionnelle des Barreaux (EFB) (Formation d'élève-avocat, 2026); emlyon Business School (Mastère Spécialisé Juriste Manager International (JMI), 2024); Université de Caen Normandie (Master 2 Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise (DJCE), 2023)